

La délégation CFDT était composée d'Hubert Lebreton, Freddy Hervochon, Véronique Thys et Isabelle Rousseau.

Nous avons remis à la ministre un mémorandum complet sur les revendications de la CFDT, nos positionnements ainsi qu'une copie de tous les courriers restés sans réponses. Nous lui avons également donné une étude sur la création des Directions Départementales des Territoires et de leurs difficultés de fonctionnement, étayée notamment par un mail exemplaire d'un agent en difficulté en termes de mobilité locale.

## **1. missions, emplois, rémunérations, conditions de travail**

Nous attirons l'attention de la ministre sur les annonces inquiétantes (-2,5% des effectifs, -15% sur les crédits de fonctionnement, les mesures catégorielles divisées par 2.)

A cela s'ajoutent le gel du point d'indice depuis 2010 (hors les 0,5% de 2010) et l'ajustement des plus bas salaires sur le SMIC. Nous avons perdu de nombreux emplois entre 2007 et 2012. Les conditions de travail sont dégradées, l'abandon de missions utiles est programmé, la hiérarchie et le personnel sont incapables de se projeter dans l'avenir. Il y a des difficultés de gestion des mobilités du fait des plafonds d'autorisation d'emplois, du fait de la non-harmonisation des rémunérations, du fait de vacances nombreuses.

Comment envisagez-vous cette question centrale de l'emploi ?

Quelle clarification des responsabilités des uns et des autres sur les champs ministériels ?

Sur la situation de l'emploi, la ministre rappelle que le contexte budgétaire impose au pays de réduire sa dette et ses déficits. Le gouvernement ne veut pas d'une politique d'austérité qui aggraverait la crise. Il entend par cette politique retrouver des marges de manœuvre et éviter les situations difficiles vécues dans d'autres pays européens (Grèce et Espagne).

Le choix du gouvernement est celui d'une stabilité globale des effectifs de la fonction publique. Mme Batho dit avoir essayé d'obtenir les arbitrages les meilleurs possibles dans ce contexte et pense n'avoir pas trop mal réussi. Il y aurait 1124 suppressions d'emploi, dont 650 pour les services de l'État et 450 pour les opérateurs. Nous ne savons pas si ces annonces intègrent les services de l'Égalité des Territoires et du Logement.

La ministre a voulu que les mêmes principes s'appliquent à l'État et aux opérateurs (les EP). Pour Météo France, elle reconnaît que l'établissement a déjà beaucoup souffert et que les limites sont atteintes pour les prévisionnistes.

Un bilan sur 5 ans de la RGPP va être fait et le constat sera sans doute sévère (-6000 ETP, dit-elle). Elle ne veut pas passer la même toise dans tous les services sans réfléchir aux missions. Tout ce qui engage la sécurité des personnes et des biens, la police de l'environnement, la prévention des risques, doit être préservé.

Nous sommes à nouveau intervenus pour dire notre inquiétude sur ces suppressions qui s'ajoutent aux précédentes et l'avons interrogée sur les 450 suppressions pour les opérateurs, sans doute ciblées sur les EPA de l'ex-Environnement qui doivent pourtant assurer des missions nouvelles. Nous l'avons à nouveau alerté sur les réelles difficultés au niveau des demandes de mobilités des agents à tous les niveaux services et établissements publics au regard des plafonds d'autorisations d'emploi et des fortes vacances. Elle reconnaît que c'est un vrai sujet et « qu'on est à l'os » dans certains endroits.

## 2. dialogue social

Nous attendons de la part de la ministre et de son cabinet une implication forte pour dynamiser le dialogue social, donner toute sa place aux négociations, renforcer la concertation et sortir d'un dialogue formel et peu productif d'accords. Pour cela, il faut lancer des réflexions sur les droits et les moyens syndicaux, la cartographie des instances pour en développer d'autres. Il faut également une méthodologie rigoureuse et un agenda social négocié avec de la clarté sur la représentativité. Nous rappelons l'exemplarité nécessaire du dialogue social à son niveau. Nous lui demandons comment elle compte s'y impliquer.

La ministre se demande si ce sont les transformations successives qui ont abouti à cette absence de dialogue social.

Nous lui faisons remarquer que les grands équilibres en matière de management des directions générales et des services déconcentrés et interministériels ont été largement remis en cause du fait des créations des directions générales, des fusions des services, des réorganisations, etc.

Nous constatons que notre administration « perd » la plupart des arbitrages interministériels, au détriment des agents et des services.

La ministre pense que la situation est plus grave que ce que nous disons en terme de dialogue ; « tout est une bataille, il y a toujours une résistance au changement. C'est même une bataille d'avoir le courrier ici (elle découvre des courriers que nous lui avons adressés !). Je pense que le dialogue social dans la maison est profondément dégradé. La gestion des ressources humaines était celle des ETPT (équivalents temps plein travaillés). L'administration semble vouloir préserver un peu trop la ministre et son cabinet en ne leur transmettant pas toutes les informations dérangeantes. Il faut recréer un dialogue social, il faut que ça devienne une culture. »

La ministre propose une « conférence de rentrée » début septembre, avec l'ensemble des organisations syndicales, avec une méthode de travail pour avancer, sur laquelle le gouvernement s'engagera en lien avec la Fonction publique. Un agenda de discussions sur les sujets importants sera mis en place.

## 3. mesures catégorielles

Nous rappelons à la ministre les urgences et les dossiers en cours, sur lesquels il lui faudra nous recevoir à nouveau : l'échelon 8 de la catégorie C, les ratios promus/promouvables, les transformations d'emplois de C en B et de B en A, l'application immédiate du NES B (y compris IPCSR et Environnement) avec des mesures de rétroactivité au 1<sup>er</sup> juillet 2011, le reclassement de tous calqué sur celui des contrôleurs de 1<sup>er</sup> niveau sur le 2<sup>ème</sup> grade (pour 75 % des effectifs), l'extension des mesures statutaires pour les PNT et OPA et, pour les ingénieurs et les attachés, des évolutions qui ont du sens et qui s'inscrivent dans des négociations larges et ouvertes. Nous demandons à la ministre si elle a pris connaissance des dossiers des catégories C et B, des OPA, et quelles sont ses orientations et ses arbitrages. Nous avons aussi insisté sur la déprécarisation, et nous avons demandé une intervention de la ministre sur le dossier des contractuels des lycées professionnels maritimes avant la prochaine rentrée scolaire, ainsi que l'extension du statut des agences de l'Eau vers l'ONEMA et l'ONCFS.

La ministre se demande s'il ne faudrait pas remettre le chantier du NES en route puisqu'il n'y a pas de majorité syndicale. « Il n'y a pas eu de ministre pendant plusieurs mois, ce qui explique la lenteur des réactions ; il est nécessaire de tout mettre à plat et de réfléchir. »

Nous avons contesté vigoureusement l'expression d'une absence de majorité syndicale pour une application rapide du NES B. Nous lui avons rappelé notre exigence d'une application rapide et immédiate avec rétroactivité, précisé que notre vote « contre » concernait les modalités de concertation et l'absence de rétroactivité, mais avons redit qu'il ne fallait pas différer plus longtemps cette application.

La ministre nous a confirmé avoir apposé sa signature sur les textes avant transmission à la ministre du Logement. Elle pense que ce dossier n'aurait pas dû être fait de cette manière et qu'il aurait été judicieux de dissocier le NES de la fusion des corps.

Elle promet de nous informer de la date d'application du NES, pour laquelle nous rappelons encore notre exigence de rétroactivité.

#### 4. réformes en cours

Nous lui demandons son arbitrage sur le CEREMA, comment poursuivons-nous ? Sur VNF, quel est son arbitrage sur les comités de suivi, l'administration freine.

Quand parlerons-nous des transferts de la DSCR et de la DPMA ? Avec qui et où ?

Les accords en cours illustrent ce que la ministre souhaite faire comme dialogue social. Cependant elle ne nous a pas donné d'indication quant à ces arbitrages que nous attendons, en particulier pour le CEREMA et VNF. Pour la DSCR et la DPMA, elle comprend nos demandes mais n'apporte aucune réponse de nature à dissiper le flou actuel.

#### 5. nos sollicitations, nos interventions, nos difficultés pour être reçus

Pour conclure, comme nous l'avons dit en préambule, nous rappelons à la ministre que nous attendons son implication personnelle. Elle constituerait un signal fort pour les personnels et leur montrerait que le sommet est bien connecté à la base.

Nous exigeons que son cabinet soit exemplaire en matière de dialogue social et donnons l'exemple des difficultés ressenties pour obtenir une audience...

La ministre ressent la déconnexion entre la base et le sommet.

« On n'arrivera pas à atteindre nos objectifs politiques si les agents n'y croient pas car ils sont le bras armé de l'État, il faut les mobiliser. »

Elle dit être au courant des problèmes rencontrés dans les CEI (centres d'exploitation et d'intervention) : respect des garanties minimales, dégradations des conditions de travail... et veut s'appuyer sur son administration centrale. Des directions n'ont pas vu de ministre depuis 3 ans. Elle annonce une nouvelle table ronde en septembre sur le dossier des OPA.

**Pour les deux dernières parties de notre entretien, le temps fut minimum et explique nos absences de relance et de réponses plus effectives à nos questionnements.**

## NES B : IL FAUT QUE ÇA BOUGE !

J'AI DEMANDÉ DE  
FAIRE LES STATUTS ...

... PAS LES STATUES !

